



Textes de l'allocution de M Alain Dubois à la conférence de presse annonçant le lancement de la coalition EmJEU

Bonjours à tous et toutes,

Je me présente Alain Dubois, je suis un intervenant qui œuvre auprès des toxicomanes depuis près de 15 ans, je suis aussi l'éditeur du site www.jeu-compulsif.info.

Nous sommes là aujourd'hui devant vous, car nous sommes profondément inquiets et bouleversés de constater l'ampleur qu'a prise au Québec la dépendance aux « jeux » de hasard et d'argent... le jeu pathologique.

Nous sommes là aujourd'hui car nous considérons que notre gouvernement, lorsqu'il gère les « jeux » de hasard et d'argent avec des objectifs commerciaux plutôt que les objectifs de santé publique qui devraient être les siens, a brisé le contrat social qui le lie à ses citoyens. Il a oublié quel était son rôle premier, c.-à-d. celui de voir au bien-être de sa population (*le bien commun*).

Nous sommes là aujourd'hui, car nous sommes des citoyens soucieux d'autrui et du « bien commun » de la société québécoise... Nous ne sommes liés à aucun groupe d'intérêt, ne recevons aucune somme d'argent pour faire ce que nous faisons aujourd'hui. Notre action est essentiellement citoyenne !

LE QUÉBEC... TRANSFORMÉ EN UN VASTE CASINO

Lorsque l'état a légalisé les appareils de loteries vidéo (ALV) il a principalement évoqué des motifs de santé et de sécurité publique... Qu'en est-il aujourd'hui de cette volonté autrefois exprimée ?

Il y a près de deux ans une question a été posée à l'ensemble des canadiens par la firme Léger Marketing (1): « *Sachant qu'un joueur compulsif est dépendant et obsédé par le jeu et qu'il ne pense qu'à retourner jouer pour récupérer ses pertes, estimez-vous être un joueur/une joueuse compulsif(ve)?* » À cette question simple et claire, deux fois plus de Québécois que de canadiens ont répondu OUI, ce qui représente un taux de prévalence de 5% de Québécoises et de Québécois aux prises avec une grave dépendance aux « jeux » de hasard et d'argent ! La plupart des autres études, sauf celles à qui le professeur Robert Ladouceur a été associé, confirment cette lourde tendance. Je suis persuadé que, comme nous, vous avez constaté que la situation lors de ces dernières années, loin de s'améliorer, c'est détériorée.

Sur les forums de mon site www.jeu-compulsif.info les histoires d'horreurs sont de plus en plus nombreuses. On y retrouve à chaque semaine le récit de vies brisées et de familles qui volent en éclat à cause de problèmes de jeu pathologique... Les suicides liés à cette dépendance, comme l'on révélé les coroners, font plusieurs victimes chaque année.

Pour nous, membre de la coalition EmJEU cette situation est scandaleuse... Depuis que l'État a légalisé les ALV et les casinos, il y a 5 fois de Québécois souffrant d'une dépendance aux « jeux » de hasard et d'argent ! En terme de santé publique, cette situation n'a aucun sens !

Cette situation dramatique est principalement due à la grande accessibilité des « jeux » de hasard et d'argent et des ALV en particulier. Contrairement à l'époque où elles étaient illégales, on retrouve des ALV à presque tous les coins de rue... surtout ceux des quartiers pauvres de nos villes. À vrai dire, c'est le Québec entier qui a été transformé par nos gouvernements en un vaste casino !

LES « JEUX » DE HASARD ET D'ARGENT : UNE TAXE DÉGUISÉE

Cette légalisation des ALV et des casinos s'est réalisée dans la foulée des premières réformes économiques de type néolibéral à être intervenues dans les années 80 au Québec et au Canada : libre échange; baisse des impôt aux entreprises et augmentation de celles des particuliers par le biais, entre autres, de taxes régressives telles la TPS et la TVQ (*et de frais administratifs divers*). Les « jeux » de hasard et d'argent... les ALV rentrent dans cette catégorie, pour citer l'ancien maire de Montréal Jean Drapeau, c'est une taxe volontaire... Nous rajoutons... une taxe déguisée en jeu.

Mais la création (*et surtout la gestion*) de cette taxe de misère ou à la misère... que représentent les « jeux » de hasard et d'argent, les ALV en particulier, est un des signes du manque de plus en plus évident d'éthique sociale de la part de nos gouvernements... Je n'ose, dans un tel contexte, imaginer comment pourrait, par exemple, se réaliser la légalisation du cannabis...

UNE QUESTION ÉTHIQUE... *C'est profondément immoral et révoltant de faire ainsi de l'argent sur le dos de la misère humaine... et d'en créer !*

Pour nous, c'est clair... si nos gouvernements décident de légaliser et d'étatiser un secteur d'activités économiques que l'on identifie aux États-Unis sous le vocable d'industrie du vice : drogue, prostitution, casinos (*etc.*), ils doivent le faire pour de stricts motifs de santé et de sécurité publiques. Ce n'est pas le rôle de nos gouvernements de faire la promotion des casinos ou (*si je peux me permettre l'analogie*)... des bordels publics ! C'est peut-être payant, mais c'est profondément immoral et révoltant de faire ainsi de l'argent sur le dos de la misère humaine... et d'en créer !

ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE... *La légalisation des ALV, une bonne affaire pour le crime organisé ?*

Le bilan de cette légalisation désinvolte des « jeux » d'hasard et d'argent est, lui aussi, de toute évidence peu reluisant...

Le ministre Séguin a déclaré au journaliste Alain Lessard du journal La Presse (*13/01/2004*) que le crime organisé avait le contrôle d'une partie des 15,000 machines vidéo-pokers qu'on retrouve dans les bars du Québec. Il rajoute : « Moi même quand j'ai dit que j'étais favorable à la réduction du nombre des vidéopokers j'ai été l'objet de menaces, d'appels anonymes ». On se souviendra aussi que lors de la fameuse guerre des motards presque tous les bars qui sautaient possédaient des ALV. Le journaliste Alexander Norris, dans une série d'articles qui lui a valu le prix Judith Jasmin « VLT targuet the poor » ainsi que lors de sa présentation au plus récent congrès de l'ACFAS, a démontré de façon convaincante, noms à l'appui, que non seulement l'immense majorité des ALV se trouvaient dans les quartiers pauvres de Montréal, mais aussi qu'une bonne partie des tenanciers qui exploitaient les plus gros parc d'ALV avaient été des gestionnaires d'ALV illégaux !

De plus, comme l'a révélé l'affaire du clan Théodore, les shylocks (*prêts usuraires*) sont nombreux à faire des affaires d'or avec les « jeux » de hasard et d'argent. Et... selon des enquêtes de la DEA (3), les casinos québécois seraient des paradis pour le blanchiment d'argent ! La légalisation des ALV aura vraisemblablement été une bonne affaire pour le crime organisé...

LES COÛTS SOCIAUX....

Au Québec, il n'y a pas d'étude digne d'intérêt sur les coûts sociaux associés à cette légalisation commerciale de l'industrie du gambling... Mais aux Etats-Unis, où les casinos et « jeux » de hasard et d'argent sont légalisés dans de nombreux États, on voit apparaître des études qui originent d'économistes plutôt de droite et qui concluent que les coûts sociaux sont trop importants par rapport aux bénéfices que la société en retire (2)... Ici au Québec en prenant en compte certaines statistiques, dont ceux de bien-être social Canada, on évalue que les coûts sociaux de cette légalisation commerciale sont entre 2.1 et 5 milliards de dollars... Des coûts, donc plus importants que les dividendes que LQ verse aux gouvernements qui sont elles de +/-1.3 milliard de dollars !

RECHERCHE, TRAITEMENT ET PRÉVENTION... *Où va l'argent ? Jeu responsable ou Gestion responsable ?*

Les porte-parole de Loto-Québec, le gouvernement et les chercheurs associés à cette industrie québécoise du gambling parlent toujours de jeu excessif et de jeu responsable. Dans son dernier plan d'affaires, Loto-Québec propose même un conseil du jeu responsable... Ce vocabulaire et les notions qui s'y rattachent ramènent essentiellement le jeu

pathologique à une responsabilité individuelle, voir dans le cas du professeur Robert Ladouceur, à un simple problème de perception. Pour notre part, sans nier cette responsabilité, nous croyons que c'est la légalisation commerciale et irresponsable des « jeux » de hasard et d'argent par l'État qui est la cause de l'explosion du nombre de québécois et de Québécoises aux prises avec cette terrible dépendance. C'est pour ça, que nous préférons aborder le problème sous l'angle de la responsabilité sociale et d'une gestion responsable et éthique des « jeux » de hasard et d'argent plutôt que sous l'angle de la responsabilité individuelle.

Pourtant, on aborde rarement le problème sous cet angle et ceux qui le font risquent de se faire taper sur les doigts... Pour nous, il est important que le choix de l'approche clinique utilisée lors du traitement des joueurs, les programmes de prévention, la recherche, etc... puisse se faire sans ingérence politique. Nous devons trouver des façons de faire qui garantissent la transparence des processus de décision entourant l'élaboration de ces politiques. Et ce, d'autant plus que le gouvernement y est « juge et parti ». Nous ne voulons plus entendre parler de Robert Ladouceur, ce chercheur financé pendant plus de 20 ans par les services corporatifs de Loto-Québec, qui a autant de crédibilité à nos yeux qu'un chercheur associé depuis le même nombre d'années à l'industrie du tabac. On ne veut pas plus entendre parler de jeu responsable ou de jeu excessif que de consommation excessive et responsable du tabac. Les « jeux » de hasard et d'argent, et les ALV en particuliers, ne sont pas plus des « jeux » que ne l'est la roulette russe. On n'y gagne rarement et on risque d'y perdre gros. Nous vous invitons à vous rendre dans les prochains soirs dans les bars des quartiers pauvres de Montréal voir si les personnes qui s'adonnent aux ALV s'amuse. Vous constaterez tout comme nous qu'ils ont plus l'air de junkie que de gens qui s'amuse... les rires.. les sourires, sont absent et prenez garde si vous tentez de les déranger!

DEMANDES ET RECOMMANDATIONS

La coalition Emjeu demande au gouvernement des changements dans sa gestion des « jeux » de hasard et d'argent et des loteries vidéo en particulier. Nos revendications touchent les enjeux actuels les plus importants de la légalisation des « jeux » de hasards et d'argent. Nous souhaitons que l'État québécois et Loto-Québec fassent preuve d'une plus grande morale (éthique) face à la légalisation et la gestion des « jeux » de hasards et d'argent et que celle-ci obéisse à de stricts motifs de santé et de sécurité publique.

Si le gouvernement du Québec ne change pas d'attitude dans sa gestion irresponsable des « jeux » de hasard et d'argent et n'agit pas en « bon père de famille » nous évaluerons alors la pertinence d'intervenir auprès du gouvernement canadien afin que celui-ci modifie les règlements et ententes par lesquels il a cédé sa gestion des « jeux » de hasard et d'argent aux provinces. Nous pensons que le cadre législatif qui doit limiter et circonscrire « les « jeux » de hasard et d'argent » devrait être en tout point similaire aux règlements et lois qui encadrent l'industrie du tabac.

Et Faust...

Pour terminer, nous demandons aux artistes et autres personnalités publiques de ne plus s'associer à Loto-Québec. Ce type d'industrie, comme celle des armes à feu, tente toujours d'associer leurs produits à des figures publiques appréciées, connues et crédibles, question de les rendre socialement plus acceptables. Contrairement à ce que dit la populaire maxime... l'argent a toujours une odeur... Et celle-là sent drôlement mauvais ! Bien sûr, vous serez un peu plus pauvre mais vous aurez au moins la conscience tranquille.

NOS DEMANDONS :

* que les appareils de loterie-vidéo soient retirés immédiatement de tous les bars et établissements privés servant de l'alcool et qu'ils soient dorénavant uniquement disponibles dans les casinos.

* que le gouvernement soumette les « jeux » de hasard et d'argent aux mêmes restrictions (ou équivalentes) que les produits du tabac y compris en termes de publicité, de promotion et de commandites ;

*que le gouvernement s'abstienne de construire de nouveaux casinos et de déménager les casinos existants.

Référence

- (1) Selon une étude Léger Marketing réalisée dans le cadre du Forum sur le jeu pathologique, 5 % des Québécois se considèrent eux-mêmes joueurs pathologiques mais ce pourcentage représente probablement une sous estimation de la réalité. Puisque le fait d'admettre sa dépendance ou sa toxicomanie représente déjà un pas difficile à franchir.. (disponible dans la disquette)

Selon statistique Canada, au Québec, il y aurait 4.6% de joueurs compulsifs «L'emploi et le revenu en perspective", numéro en ligne de mars 2004, Fiche sur les jeux de hasard et d'argent. (disponible dans la disquette)

Selon la direction de la santé de Montréal Centre 5% des montréalais souffriraient d'une dépendance aux « jeux » de hasard et d'argent Pour les loteries vidéo, S.Chevalier évoque un taux de 9% de joueurs compulsifs et de 40% de joueurs éprouvant un problème significatif. (Jeu pathologique et joueurs problématiques : **Le jeu à Montréal** par S Chevalier, D Allard, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Mtl-Centre, 2001(disponible dans la disquette)

- (2) **The Impact of Casino Gambling on Bankruptcy Rates: A County Level Analysis**, Ernie Goss, Professor of Economics, Visiting Scholar, CBO & Edward Morse, Professor of Law, Creighton University (disponible dans la disquette)

Gambling in America: Costs and Benefits, Earl L. Grinols de l'Illinois, professeur et économiste , Cambridge University Press. Grinols a été membre du conseil aviseur en matière économique pour le Président Ronald Reagan. Il a aussi témoigné devant le Congrès ainsi que dans près de deux douzaines de législatures de l'État et des comités législatifs sur « l'économie » de jeu. (Article de presse disponible dans la disquette)

- (3) Rapport d'enquête de la DEA (août 2003), "MONEY LAUNDERING IN CANADA" (disponible dans la disquette)